

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 3 NOVEMBRE 2020
Mardi 3 novembre 2020 à 18H30

Accueil des participants

Le Directeur souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'école. Ce Conseil se tient pour la première fois en visioconférence en raison des restrictions sanitaires du moment.

Le taux de participation aux élections des représentants de parents d'élèves s'élève à 76,82 % pour cette année scolaire ce qui constitue un chiffre élevé. Quatre sièges ont été attribués à l'APEPA et onze à La PARENT'AISE.

Liste des présents

André LOBSTEIN, Maire, Marie-Isabelle CACHOT, adjointe au maire

RIENECK Claire, KREUTTER Delphine , BEMER Justine , MAHLER Aurélie , LE NESTOUR Aline , COUDERC Damien , SCHUFFENECKER Isabelle , SCHNEIDER Audrey , OEUVRARD Estelle, association LA PARENT'AISE

DOCREMONT Emmanuelle, GILLIG Philippe, SCHNITZLER Tâm et ZEISSLOFF Céline, association APEPA

Julie SIEBENBOUR, Muriel GRUNEWALD, Sophie WILLEM, Nathalie GAGNEUR, Françoise OTTMANN, Sandrine HUGUENIN, Nathalie LEYDET, Caroline MEYER, Anne SCHLOSSER, Claire BRUMTER, Karen KRONENBERG, Sabine KLEIN, Olivia ZILL, Valérie WENDLING - DA SILVA et Isabelle TESSON - CREVECOEUR, enseignantes, Julien ANGLARD et Gaëtan GLATH, enseignants et Christian GRANDGIRARD, Directeur.

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'école du 23 juin 2020

Le compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4. Organisation pédagogique

a. Effectifs et organisation des classes

		CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
n°	MONOLINGUES	51	45	64	59	55	274	BÂT
3	Sophie WILLEM	21					21	TI
19	Sabine KLEIN	24					24	CI
16	Anne SCHLOSSER Déborah SCHUCKE	6	17				23	CI
22	Isabelle TESSON Dorian FINK		28				28	CI
21	Valérie WENDLING Dorian FINK			26			26	CI
14	Nathalie LEYDET			26			26	CI
20	Olivia ZILL Gaëtan GLATH			12	10		22	CI
5	Françoise OTTMANN				24		24	TI
6	Sandrine HUGUENIN				25		25	TI
15	Caroline MEYER - PHILIPPE					28	28	CI
4	Nathalie GAGNEUR					27	27	TI

N°	BILINGUES	25	26	13	16	19	99	
							TOTAUX	
1	Julie SIEBENBOUR Julien ANGLARD	25					25	TI
2	Muriel GRUNEWALD Julie SIEBENBOUR		26				26	TI
18	Karen KRONENBERG Claire BRUMTER			13	16		29	CI
17	Claire BRUMTER Karen KRONENBERG					19	19	CI

TOTAUX ECOLE	76	71	77	75	74	373
---------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

TOTAL MONOLINGUE	274	73	%
TOTAL BILINGUE	99	27	%
TOTAL GAL	373	100	%

CYCLE II MONO	160	43	%
CYCLE II BIL	64	17	%
CYCLE III MONO	114	31	%
CYCLE III BIL	35	9	%

TILLEULS	148	40	%
CIGOGNES	225	60	%
TOTAL	373	100	%

MOYENNE MONOLINGUE	24,9	enf/cl
MOYENNE BILINGUE	24,8	enf/cl
MOYENNE DE L'ECOLE	24,9	enf/cl

CYCLE 2	224	60	%
CYCLE 3	149	40	%
TOTAL	373	100	%

b. Cours d'ELCO-EILE

Aucun cours d'EILE (Enseignement International de Langues Etrangères) n'a été ouvert à ce jour à Eckbolsheim. Il est possible qu'il y en ait encore mais cela est toujours conditionné par la signature des conventions internationales et par le recrutement de professeurs.

c. Enseignement religieux

L'enseignement religieux et de morale est organisé le mardi matin sur 3 créneaux de 50 minutes. Trois intervenantes en religions interviennent dans l'école : Madame SPECHT pour l'enseignement protestant et Mesdames KAMDEM et DECAVELE pour l'enseignement catholique. L'enseignement de morale est assuré par les enseignantes des différentes classes.

Un renforcement des mesures sanitaires a été imposé depuis le 2 novembre 2020. L'organisation de cet enseignement reste obligatoire. Le Directeur a mis en place une nouvelle organisation de cet enseignement en partenariat avec les Intervenantes de religion pour garantir le respect des consignes sanitaires en vigueur en particulier dans le domaine du brassage des élèves des différentes classes.

d. Organisation de l'APC

L'APC (Aide Pédagogique Complémentaire) est organisée selon les classes le lundi, le mardi ou le jeudi soir de 16H15 à 17H30. Elle permet de travailler en petits groupes de besoins. Ce sont les enseignantes qui proposent aux familles que leur enfant bénéficie de cet enseignement.

e. Réunion de rentrée et information des parents absents

Les représentants de parents d'élèves signalent qu'une communication écrite pour les parents qui ont été présents ou qui n'ont pas été présents à la réunion d'information de début d'année est appréciée.

5. Sécurité et hygiène :

a. Exercice incendie

Deux exercices ont eu lieu le 28/09/2020 à 14H45 aux Tilleuls et l'évacuation s'est faite en 1m20s et le 29/09/2020 à 14H45 aux Cigognes et l'évacuation s'est faite en 1mn45s.

b. Exercice PPMS intrusion

Un exercice PPMS attentat intrusion a eu lieu le 15 octobre 2020 à 9H50 aux Tilleuls et 14H40 aux Cigognes. Les élèves ont été prévenus de son organisation et les consignes ont été rappelées. Les élèves ont se sont installés sous les tables en gardant le silence durant 5 minutes. Les lumières ont été éteintes et les portes des bâtiments (et lorsque c'est possible des classes) ont été fermées à clé. L'exercice s'est bien déroulé. Les élèves ont globalement intégrés cette nécessité d'adopter des attitudes adéquates pour répondre au mieux à des situations d'urgence. L'objectif de ces exercices est bien de donner une culture du risque aux élèves afin qu'il puisse transposer ces apprentissages dans différentes circonstances.

c. Mesures mises en place pour la gestion du COVID-19

Les mesures mises en place pour la gestion du COVID-19 ont évolué depuis la rentrée de septembre. Elles émanent toujours d'instructions officielles. Voici un listing non exhaustif de mesures mises en œuvre depuis la rentrée de septembre.

- Espacement des tables dans les salles de classe autant que possible afin d'accueillir tous les élèves
- Rappel des gestes barrières aux élèves
- Lavage des mains à des moments clés.
- Utilisation du gel hydro-alcoolique plusieurs fois par jour.
- Rajout de distributeurs de papier dans les toilettes.
- Rajout de grandes poubelles dans chaque salle de classe et près des points d'eau dans les toilettes ou dans les couloirs.
- Récemment activation des circuits d'entrée différents, entrée des élèves en flux continu pour éviter les attroupements dans la cour et devant l'école.
- Récréation en deux phases de 20 minutes et cloisonnement des élèves dans un espace dédié à une seule classe
- Généralisation du port des masques pour les enfants
- Communication à destination des familles à travers un protocole diffusé par mail

- A venir de manière imminente :
 - Installation de distributeurs de serviettes en papier dans les salles de classe à côté des lavabos
 - Désinfection supplémentaire entre midi et deux par un personnel municipal

- Si des élèves montrent des symptômes du COVID-19, activation du protocole avec signalement immédiat à la famille, à la DASEN (Direction académique des services de l'Éducation nationale) et au médecin scolaire.

- Le médecin scolaire vient à l'école
- La liste des cas contact est établie par l'équipe enseignante
- L'ARS est contactée pour déterminer la conduite à tenir en fonction des dernières consignes en vigueur.

☐ Les mesures demandées par l'ARS et la DASEN peuvent selon le cas être :

- Evictions scolaires
 - Mise en « quarantaine »
 - Fermetures de classes
 - Nécessité de faire passer des tests à des dates précises
 - Consulter le médecin de famille avant le retour à l'école
 - Communication avec les familles des cas positifs et des cas contact
- [Liste non exhaustive].

☐ La démarche est similaire concernant les adultes de l'école. L'ARS ou l'assurance maladie indiquent la conduite à tenir si un personnel de l'école est « cas contact » ou « cas positif ».

d. Impact de la pandémie sur les activités des classes

Les activités hors de l'école sont interdites pour les semaines à venir. Pour l'instant l'engagement des collègues dans les activités hors les murs est compliqué car il n'y a pas de visibilité. La crainte est financière car les coopératives pourraient être amenées à verser des arrhes et à ne plus pouvoir les récupérer si l'activité est annulée.

Activité sportives. Elles sont possibles sans masque, moyennant le respect d'une distance de 2 mètres minimum entre les élèves. Les collègues pourront investir les cours d'école pour des activités adaptées aux consignes sanitaires.

e. Sécurité aux abords de l'école (Trottoirs étroits)

Des représentants de parents d'élèves s'inquiètent de l'exiguïté des trottoirs aux abords de l'école qui mettent en péril la sécurité des enfants étant donné le flux important de circulation aux horaires d'entrée et de sortie. Les enseignant(e)s font le même constat lors de leur déplacement avec les élèves pour aller à la salle Concordia. Le croisement est difficile à certains endroits en particulier aux heures de pointe ainsi que le feu pour les piétons au niveau du Carrefour Contact qui est beaucoup trop court. Monsieur le Maire rappelle que la route du Général Leclerc est une route à grande circulation. Elle n'a pas le statut d'une route ordinaire de la commune. Sa gestion relève de la compétence de l'Euro-métropole et du Département. Monsieur le Maire va toutefois saisir les instances compétentes pour savoir si des modifications sont possibles.

f. Qualité de l'air pour le bâtiment des Tilleuls (Mesures dans les classes, plan de circulation, fluidité du trafic, ...)

Des parents d'élèves s'interrogent sur la qualité de l'air en particulier aux heures de pointe dans les salles de classes et aux abords de l'école. Monsieur le Maire et son Adjointe font état de mesures effectuées au sein des classes qui fournissaient des résultats qui entrent dans les normes. Des mesures sont disponibles.

6. Aménagements, équipements et budget

Le Directeur remercie la municipalité pour son engagement constant au service de l'amélioration des conditions de vie au sein de l'école élémentaire. Il y a d'une part les « petits travaux ». Il s'agit de réparations ordinaires effectuées par les ouvriers des services techniques tout au long de l'année. Elles sont nombreuses et nécessitent parfois beaucoup de temps et d'énergie pour être effectuées. Les interventions sont fréquentes et rapides.

Par ailleurs, le Directeur souhaite remercier la municipalité pour l'ensemble des investissements effectués. Il fait l'anamnèse de grands investissements ou grands travaux effectués depuis septembre 2014 :

- Equipement de toutes les salles de classes d'un vidéoprojecteur interactif (Dernière installation en cours)
- Achat d'ordinateurs portables associés à chaque vidéoprojecteur
- Achat d'ordinateurs portables à faire circuler entre les classes des deux bâtiments
- Réfection de 8 salles de classe (Peintures et/ou sol) ainsi que le bureau du Directeur
- Renouvellement régulier de mobilier scolaire : tables/chaises ou tabourets pour les élèves ainsi que bureau et fauteuils pour l'équipe enseignante.
- Electrification des panneaux de basket à la salle Concordia.
- Fourniture de clés pour faciliter la gestion des déplacements des enseignants au sein de l'établissement
- Installation d'une kitchenette dans les locaux de l'OMSCAL qui pourra être utilisée par l'école
- Achat de coffres de jardin pour stocker les jeux extérieurs dans les cours de chaque bâtiment
- Il y a aussi eu de nombreuses réparations ou améliorations ici ou là, au fil du temps, avec une grande réactivité des services techniques.

a. Travaux effectués

Voici une liste de quelques travaux effectués récemment par les ouvriers des services techniques :

- Changement de robinets qui éclaboussaient.
- Changement de robinets de chasse d'eau qui fuyaient.
- Rajout de distributeurs de serviettes en papier dans les toilettes.
- Remise en peinture et réglage de portes extérieures (Issue de secours aux Tilleuls).
- Rajout de systèmes pour maintenir les portes arrière des Tilleuls ouvertes pendant la circulation des élèves.

☐ La municipalité projette par ailleurs la construction de nouveaux sanitaires dans la cour du bâtiment des Tilleuls.

b. Budget municipal pour l'école élémentaire

Des parents d'élèves s'interrogent sur la gestion du budget de l'école. Le Directeur explicite différentes facettes de la gestion de l'argent au sein de l'école.

Les coopératives scolaires

- Elles sont rattachées à l'OCCE, l'Office Centrale des Coopératives d'Ecole.
- Le bilan comptable annuel est remonté à cet organisme qui centralise les informations.
- Elles permettent de gérer l'organisation d'activités éducatives non obligatoires. Cela concerne les sorties scolaires, les visites, les animations avec des partenaires extérieurs.
- Les entrées d'argent sont de deux natures. Le premier financement vient des familles qui sont sollicitées pour la cotisation au début de l'année scolaire ou alors au courant de l'année en fonction des activités organisées au fil du temps. La seconde entrée peut se faire par des actions de financement organisées par les associations de parents d'élèves.
- Elles jouent un rôle de solidarité pour permettre à chaque enfant de participer aux activités.
- Elles permettent de disposer d'une assurance pour les activités non-obligatoires.

Le budget municipal

Les municipalités ont l'obligation de mettre des locaux et du matériel à disposition des écoles pour permettre l'accueil des élèves et le fonctionnement général de l'établissement. A cette fin, deux budgets sont prévus.

L'investissement

Il inclut des achats de matériel et la construction ou l'entretien des bâtiments. Pour les achats de matériel, cela concerne le renouvellement de mobilier, l'achat d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs c'est-à-dire tous les achats qui permettent aux élèves de bénéficier de conditions matérielles satisfaisantes. Ce sont des achats d'un montant minimum et qui ont une durée de vie longue.

Le fonctionnement

Il inclut toutes les autres dépenses :

- D'abord des dépenses du type chauffage, nettoyage des locaux, commission de contrôle des infrastructures etc.
- Ensuite des dépenses comme la mise à disposition de copieurs, l'achat de papiers de reproduction, de petits appareils de faible coût du type plastifieuses, massicots, de craies et d'éponges mais aussi

documents pédagogiques utiles à l'équipe enseignante (Fichiers reproductibles et livres du maître). IL faut rajouter à cela des séries de manuels scolaires, de livres de lecture, des jeux pour la cour, du matériel de sport, ...

➤ La mise à disposition d'un budget transport pour la piscine car il s'agit d'une activité obligatoire pour chaque école.

Les sommes allouées à l'école pour son fonctionnement et pour l'investissement font l'objet d'engagements comptables par la mairie et ensuite de paiement pas mandat administratif.

c. Ballon d'eau chaude dans les toilettes

Des représentants de parents d'élèves souhaitent la mise en place de ballons d'eau chaude dans les toilettes pour les élèves.

Il se pourrait que la législation l'interdise en raison des risques de présence de bactéries. La municipalité va se renseigner sur le sujet.

7. Activités pédagogiques

a. Présentation du projet d'école

<p>PREMIER OBJECTIF</p> <p>Bien maîtriser les langages pour communiquer, acquérir des savoirs et des compétences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre à distinguer les informations explicites et les informations implicites dans un texte. Mise en commun systématique et analyse des erreurs. ➤ Lecture d'extraits de pièces de théâtre du répertoire jeunesse / ou de textes en cours d'écriture par des auteurs contemporains (dégager les caractéristiques du genre théâtral) ➤ Travailler la compréhension orale et écrite des énoncés de problèmes.
<p>SECOND OBJECTIF</p> <p>Favoriser la qualité de vie et le bien vivre ensemble en tenant compte des différences, par le développement de l'autonomie, du respect et de la responsabilité de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Devenir éco-citoyen à travers la coéducation générationnelle et intergénérationnelle. Promouvoir des actions autour du respect de l'environnement comme gage de bien-être commun. Sensibiliser à la responsabilité individuelle : chacun a sa place et son rôle à jouer dans le devenir collectif.

<p>TROISIEME OBJECTIF</p> <p>Développer une culture et une pratique dans différents champs artistiques , dans le but de favoriser un climat scolaire apaisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser un climat scolaire apaisé par la mise en œuvre d'activités musicales, de chant et d'expression corporelle au sein de l'établissement. ➤ Développer l'estime de soi par la mise en place d'activités de créativité en arts plastiques et dans le domaine des jeux scéniques.
--	--

b. Projets des classes pour le premier trimestre

Le contexte sanitaire n'est pas de nature à favoriser l'organisation de sorties scolaires. Celles-ci sont même interdites à partir du 2 novembre. Il est rappelé que nous sommes dans une situation sanitaire et sécuritaire.

Classe de voile qui a pu avoir lieu début octobre : CM2 Mme GAGNEUR et CM1 Mme HUGUENIN.

c. Soutien des associations aux projets (Actions de financement, ...)

Les associations soulignent qu'elles pourraient mettre en place des actions de financements pour les coopératives scolaires. Il est rappelé que les associations ont déjà contribué à financer des actions à travers l'organisation de la fête scolaire de fin d'année. De l'argent a été versé à chaque coopérative scolaire.

8. Coopératives scolaires

a. Bilan des coopératives

2061.49 euros pour la coop 1172

4368.11 euros pour la coop 1632

2806,23 euros pour la coop 1551

b. Commandes groupées pour diminuer les coûts (Liste de matériel scolaire)

La question des commandes groupées est abordée. Certains enseignants souhaitent faire des commandes groupées et sollicitent ensuite les familles pour payer la somme due. Cette pratique n'est pas obligatoire et repose sur le volontariat.

9. Fête de fin d'année

Aucune lisibilité pour l'instant sur la situation sanitaire. Il est difficile de se projeter à ce jour. Ce point sera abordé au second conseil d'école.

10. Calendrier des prochaines réunions du Conseil d'école

Les dates retenues sont le mardi 9 février et le mardi 8 juin 2021 à 18H30.

Le Conseil d'école est clôt à 21H15.

Emmanuelle DOCREMONT
APEPA

Claire RIENEK
LA PARENTAISE

Christian GRANDGIRARD
DIRECTEUR